



Activité de pleine nature, En direct des communes

MOSTUÉJOULS : RÉOUVERTURE DES SENTIERS BALISÉS DE LA ZONE INCENDIÉE

Depuis le 14 avril 2023, les sentiers de la zone incendiées au dessus de Mostuéjoul sont à nouveau accessibles aux randonneurs, vététistes et traileurs

Publié le 21 avril 2023

Les travaux de sécurisation de la zone incendiée de Mostuéjols sont achevés. Les agents de la Com'com et du Parc naturel régional des Grands Causses se sont activés pour rebaliser tous les sentiers de randonnées et de VTT avant la pleine saison, aidé par l'association de randonneurs Lo Bartas.

[Consulter l'arrêté municipal](#)

La randonnée, le trail et le VTT sont donc à nouveau autorisés, mais **uniquement sur les sentiers balisés.**

- > [Le sentier pédestre des "Villages troglodytes"](#) ↗
- > [L'espace trail n°7](#) ↗
"Causse Sauveterre"
- > [L'espace trail N°14](#) ↗
"Mostuéjols"
- > [La randonnée pédestre "N°1 St Marcellin"](#) ↗
- > [GR de pays le Tour du Sauveterre](#) ↗

La carte des sentiers

